



GAYA FORMATION-MODULE INDE DU 20 JANVIER AU 3 FÉVRIER 2019

Envoyer à : **GAYA Formations-Stages, 11 Passage St. Pierre Amelot 75011-Paris**
Pour tout renseignement complémentaire, écrivez à : formation@yoga-paris.com

Informations sur le site : <http://gerardarnaudyoga.com/>

NOM, Prénoms :

Adresse : Code Postal :

Ville/Pays : Profession :

e-mail : Téléphone :

Date de naissance : Inscription : 1^{er} module 2^{ème} module

Si 2^{ème} module, où était le 1^{er}, en quelle année ? :

Date du cours plus entretien avec Gérard Arnaud :

QUELLE(S) MÉTHODE(S) de YOGA PRATIQUEZ-VOUS ?

Envoyez-nous un descriptif de votre parcours et contactez- nous avant l'inscription à : formation@yoga-paris.com

Places limitées :

<u>Module de formation</u> <u>en pension complète</u>	Tarifs			
	* Hutte 2 personnes	*Chbre. 2 p. Palm Grove	* Hutte Individ.	*Chbre. 2 p. Raj
Avant le 30 septembre	2 000 €	2 200 €	2 350 €	2 350 €
Après le 30 septembre	2 100 €	2 300 €	2 450 €	2 450 €
	* Entourer choix hébergement Inde			

Règlement :

Par chèque à l'ordre de **GAYA** Par virement : Envoyer un mail à formation@yoga-paris.com

Si inscription avant le 30 septembre, possibilité de régler en 2 fois.

Le bulletin plus le règlement total de l'inscription seront envoyés par courrier en un seul envoi.

Après confirmation de l'inscription aucun report ne sera possible.

Si règlement par virement, envoyer le justificatif afin de confirmer l'inscription.

En cas d'annulation de l'inscription au module de formation, elle sera recevable uniquement par e-mail.

- Si annulation après encaissement d'un ou des acomptes, aucun remboursement ne sera effectué.
- Si annulation après encaissement du montant total de l'inscription, le remboursement sera sur la somme totale réglée :
 - Plus de 60 jours avant le début de la formation, 80% de remboursement
 - Du 31^{ème} au 60^{ème} jour avant le début de la formation, 50% de remboursement
 - Du 0 au 30^{ème} jour avant le début de la formation, aucun remboursement ne sera consenti.

N'oubliez pas votre visa en cours de validité, tapis et supports de yoga.

Les stages et formations peuvent être agréés AFDAS pour les comédiens, danseurs et métiers du spectacle. Les demandes de prise en charge se font au plus tard 5 mois avant le début de la formation.

L'élève pratique sous sa propre responsabilité.

Contact : formation@yoga-paris.com

Date et Signature :